

dont l'exploitation relève de la province, particulièrement les huîtres, les clams et autres formes de mollusques et crustacés, de même que les plantes marines, est maintenant effectuée par l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada à la station de biologie du Pacifique, située à Nanaïmo (C.-B.), en vertu d'un accord entre les autorités fédérales et provinciales en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1959. Ces recherches visent à encourager l'industrie, à améliorer ses produits tout en réduisant ses frais et à permettre à la Direction de la pêche commerciale de réglementer les pêches de diverses espèces afin d'assurer une production maximum et continue.

La Direction collabore étroitement aux travaux de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada.

Section 3.—Statistique de la pêche

Sous-section 1.—Production primaire

Les pêcheurs de la côte atlantique ont joui d'une année très satisfaisante en 1959, tant pour la quantité de poisson débarqué que pour la recette. La valeur de la prise pour la région (\$58,436,000) a été la plus élevée de tous les temps. Bien que la morue soit normalement la principale source de revenus de pêcheurs, la valeur au débarquement de cette espèce, en 1959, (\$17,023,000) a été surpassée par celle des apports de homard (\$17,387,000). La prise de la Nouvelle-Écosse qui se chiffrait par \$27,112,000 au cours de l'année a été la plus importante de toutes les provinces de l'Est. Ce chiffre est supérieur de 86.6 p. 100 à la valeur de la prise de Terre-Neuve, qui occupe la deuxième place, suivie par le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et la province de Québec. L'ensemble des apports dans la région s'est élevé à 1,331,058,000 livres de poisson, ce qui représente une diminution de 0.9 p. 100 par rapport à la moyenne quinquennale de 1954-1958 à 1,343,483,000 livres. Bien que la persistance de la glace sur la côte ait empêché les pêcheurs de Terre-Neuve de mouiller leurs trappes à morue avant la mi-juin, des mouvées importantes de grosses morues sont arrivées dans le golfe Saint-Laurent à peu près à la même époque, ce qui a eu pour effet de porter les apports de cette espèce à leur plus haut point depuis 1954. La moyenne de valeur unitaire de la prise a été de \$2.33 les cent livres, ce qui représente le prix le plus élevé payé aux pêcheurs depuis 1952, époque à laquelle le Bureau de la statistique a commencé à tenir compte des apports de Terre-Neuve.

En Nouvelle-Écosse, l'ensemble des apports a été de 9.6 p. 100 inférieur à ceux de 1958, mais vu que les prix unitaires payés pour certaines espèces importantes, notamment la morue, l'aiglefin, le colin, les petits poissons plats et le homard, ont été plus élevés, la recette des pêcheurs a été supérieure à celle de l'année précédente par plus de 2 millions de dollars, ce qui a porté la valeur de la prise à un chiffre sans précédent. Du point de vue valeur, le homard a été de beaucoup l'espèce la plus importante en 1959; il a dépassé la morue, qui est l'espèce la plus importante ensuite, par plus de \$4,900,000. Toutefois, la prise de homard n'a pas été exceptionnelle, n'ayant dépassé la moyenne de 1954-1958 établie à 20,909,000 livres que par 1 p. 100. Contrairement à ceux de Terre-Neuve, les apports de morue ont été de 3.6 p. 100 inférieurs à ceux de 1958, ce qui a porté la prise à son niveau le plus bas depuis vingt ans. Le prix moyen touché par les pêcheurs pour la morue a été de \$3.75 les cent livres, ce qui constitue une avance de 40c. par rapport à 1958. L'aiglefin est venu tout près de remplacer la morue comme la deuxième source la plus importante de revenu pour les pêcheurs en 1959. La valeur de l'aiglefin au débarquement à \$3,956,000 n'a été inférieure que de \$73,000 à la valeur de la prise de morue. Le volume de harengs capturés en 1959, bien que de 42.6 p. 100 inférieur à celui de l'année précédente, restait encore supérieur à la moyenne de 1954-1958 par 5 millions de livres.

Au Nouveau-Brunswick, le homard a compté pour environ 38.6 p. 100 de la valeur totale de la prise de 1959, suivi par le hareng, à 22 p. 100 et la morue à 16.1 p. 100. Les apports de morue ont été les plus considérables depuis 1918, année à laquelle remontent les archives du Bureau. Depuis 1953, les apports de cette espèce accusent un accroissement presque continu d'une année à l'autre. Consécutivement à l'introduction de petits chalutiers, les apports de petits poissons plats jouent aussi, depuis 1950, un rôle de plus en plus important dans les pêches du Nouveau-Brunswick.